

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr. ; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr. ; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Insertions : Première page, 5 fr. la ligne ; Échos, 2 fr. ; Chronique locale, 1 fr. 50 ; Faits divers, 1 fr. ; Réclames en 3^e page, 0 fr. 80 ; en 4^e page, 0 fr. 40. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

LE PROTECTORAT SE MOURRA DU RAPT DES « PHOSPHATES TUNISIENS » DE KALAA-DJERDA

Encore la Compagnie Antialgérienne

LE « MILLET » DU MAROC

MILLET-TUNISIE LYAUTEY-MAROC

A vingt ans de distance, notre nouveau protectorat marocain a le triste avantage de posséder un résident général du calibre de celui que nous avons contribué, il y a quatre lustres, à faire chasser de la Tunisie qu'il déshonorait.

Le résident général Lyautey n'a même pas l'excuse, comme Millet, d'un dérangement cérébral provoqué par la griserie du pouvoir absolu, car ses facultés mentales sont saines, dit-on, bien que ses actes prouveraient à penser le contraire...

Le triste sire Millet, pour se venger des journalistes qui lui jetaient à la face ses quatre vérités à la face, ne faisait arrêter par un juge d'instruction, à Paris, et donnait des et condamner durement par ses juges de gouvernement — heureusement disparus aujourd'hui de Tunisie — et rétablissait ensuite le cautionnement des journaux pour museler la presse ou la faire disparaître, car tout le monde n'avait pas six mille francs à déposer dans les caisses du Receveur général des Finances.

Ceci se passait Méline étant président du Conseil, Barthou ministre de l'Intérieur, et Hanotaux ministre des Affaires étrangères...

Mais aujourd'hui que le temps et les idées ont marché et que nous avons un Ministère de gauche, avec Doumergue à la tête, comment se fait-il qu'un Lyautey puisse se permettre de faire incarcérer des journalistes dont les condamnations ont été amnistées ? Sans doute, comme avertissement, pour leur apprendre à se taire, et comme la leçon ne semble pas avoir produit l'effet escompté, alors on emploie des moyens plus rigoureux : on fait empoigner le récalcitrant et... son directeur, on les fourre en prison et le lendemain on les embarque sur un bateau en partance pour France, en vertu d'un bon petit arrêté d'expulsion pris par un larbin quelconque.

Ce moyen radical étant à la portée du moindre consul, en vertu d'attributions conférées en 1778 aux représentants de la France dans les Echelles du Levant, on l'emploie vis-à-vis de n'importe quel Français qui ose contrecarrer les desseins de l'Administration et n'est pas d'humeur à se laisser brimer et ruiner, tel le cas de Gibert, qui vient de poser sa candidature dans l'Aude, où, partout, dans chaque réunion, il fait voter un ordre du jour de blâme contre l'administration infâme du résident général Lyautey.

Aujourd'hui on parle d'établir le

cautionnement des journaux comme autrefois en Tunisie.

On voit bien que l'administration du Protectorat marocain est peuplée d'anciens magistrats ou fonctionnaires tunisiens que la liberté de la presse gêne pour les mauvais coups qu'ils projettent !

On conviendra que c'en est trop, beaucoup trop, et que nous ne sommes pas allés au Maroc faire trouver la peau de nos braves petits soldats pour le seul plaisir de faire gagner des fortunes scandaleuses aux forbans amis, parents, alliés ou fonctionnaires du résident général qui se sont abattus dans ce pays maudit.

Pour opérer le triste coup de l'expulsion de nos confrères, les auteurs ont attendu la fin de la législation et le départ des Chambres, mais ils ont calculé à faux s'ils ont cru par ce moyen esquiver la responsabilité d'un acte d'autant plus pas prendre une mesure semblable à l'égard de n'importe quel étranger protégé par son consul.

De toutes façons, un pays où les dirigeants peuvent se permettre d'aussi inqualifiables attentats à la liberté du citoyen, en vertu d'attributions datant de la Royauté ou du premier Empire, est indigne du régime républicain et ne saurait demeurer plus longtemps sous la domination des consuls, qui en font un si triste usage.

Celui de Casablanca, en particulier, est du nombre ; il doit être relevé sans retard de sa fonction, alors même qu'il serait couvert par un ordre de son chef. Il y a des besognes malpropres, répugnantes et antifrauçaises qu'on ne fait pas, et celle de l'expulsion de Français d'un pays protégé par la France est bien de celles-là

JEAN-SANS-PEUR.

BILLET DE LA SEMAINE

MALADROITS AMIS...

« Gardez-moi de mes amis, — doit se dire *in petto* M. Salomon — je me charge de mes ennemis... »

Ayant assisté à toutes les audiences du Tribunal criminel de Sousse qui a acquitté M. Salomon et ses co-accusés, nous avons pu juger de visu la lamentable théorie de faux témoins appelés à témoigner contre l'ancien Contrôleur civil de Sfax et ses co-accusés.

Nous avons pu, mieux que quiconque, car nous connaissons l'arabe, nous faire une opinion sur cette lamentable affaire, chef-d'œuvre d'astuce et de fourberie de la part des indigènes accusateurs dont M. le juge instructeur Dupla lui-même a été la victime, ainsi qu'il

l'écrivait, il y a quelques mois, à un député de ses amis, pour empêcher une interpellation de se produire.

Bien que ne connaissant pas M. Salomon et n'ayant jamais eu aucune relation avec lui avant les événements pénibles qui l'ont amené si... légèrement devant le Tribunal criminel, nous avons cherché, dans la mesure de nos moyens, à lui faire obtenir la légitime réparation qui nous apparaît lui être due après l'épouvantable tourment qu'il a enduré.

Mais de ce que nous désirons lui voir rendre justice et mettre ainsi fin à sa pénible situation, nous ne saurions nous associer au langage un peu vif et immérité — que doit déplorer très certainement M. Salomon lui-même — employé par un confrère qui croit très bien servir les intérêts de l'ancien contrôleur civil, alors qu'il les compromet peut-être irrémédiablement.

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

LES ÉLECTIONS

Comme tous nos compatriotes, nous attendions avec impatience les résultats des élections législatives, malheureusement notre grand confrère du matin n'a pu nous en donner que quelques-uns, par suite, sans doute, de la fermeture du service télégraphique.

Nous avons alors pensé satisfaire notre curiosité dans les deux quotidiens de l'après-midi.

Hélas ! notre espoir a encore été déçu et nous n'y avons aperçu que de grandes manchettes, mais de résultats, point.

Nous savons cependant que nos vieux amis MM. Gaston Thomson et Eugène Etienne, anciens ministres, ont été élus avec des majorités qui leur font honneur.

Nous les félicitons bien sincèrement et bien cordialement.

LE GÉNÉRAL PISTOR

M. le général Pistor, qui s'est embarqué vendredi, a été l'objet, à son départ, d'une grandiose et touchante manifestation de sympathie, dont il gardera longtemps le souvenir.

Il est bien certain que le jour où le général Lyautey devra débarrasser le Maroc, la manifestation qui accompagnera son départ ne ressemblera en rien à celle de l'honorable général qui vient de quitter la Tunisie, à laquelle M. le Résident général a tenu à participer et, à cet effet, a abrégé sa tournée dans le Sud pour se trouver au bateau pour dire un dernier adieu au vaillant général qui emporte les regrets de tous.

LE CAS PUAUX

On nous informe de Paris que la situation bizarre du jeune M. Puaux, chef du cabinet du Résident général, chargé par intérim du bureau tunisien au Ministère des Affaires étrangères et, en cette qualité, contrôleur de la propre gestion de son chef, aurait paru anormale au Ministre qui va bientôt la faire cesser.

M. Puaux serait prochainement compris dans un mouvement diplomatique et affecté à une légation.

PICHON DORÉ SUR TRANCHES

M. Pichon a été invité à assister au dîner de gala offert par le Président de la République aux Souverains anglais. Cette invitation lui a été envoyée comme à tous les anciens ministres et surtout à ceux des Affaires étrangères.

Lorsque Pichon se présenta à l'Elysée, les invités de la Présidence ne furent pas peu étonnés de le voir affublé d'un costume doré sur tranches, et chacun se demandait ce que signifiait cette mascarade, le Carnaval étant passé.

La chose était pourtant très simple. M. Pichon est un cumulard. Indépendamment du mandat de sénateur qu'il détient encore pour quelques mois, il est ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe et directeur d'un petit journal pour pipelettes.

Comme il ne brille par aucune qualité de courage, politique, journalistique ou diplomatique, il a voulu briller par la dorure de son habit. Chacun, en ce bas monde, brille comme il peut, car il n'est pas donné à tout le monde d'avoir brillé dans les caves de Pékin.

LA MISÈRE DANS LE BLED

Le Résident général, en prévision du terrible lendemain qui se prépare, par suite de l'insuffisance des pluies de cet hiver, a tenu à se rendre compte par lui-même de l'état lamentable des récoltes, en vue des mesures à prendre pour venir en aide aux indigènes dont plusieurs tribus du Sud vont se trouver obligées d'émigrer vers le Nord.

Des dispositions vont être prises sans retard pour sauver de la famine les milliers d'indigènes que celle-ci menacerait.

Des ordres ont été donnés aux autorités civiles et aux caïds, et grâce aux avances de grains qui seront faites, il faut espérer que cette triste année 1914 ne comptera dans les annales tunisiennes que comme une plaie d'argent.

MOUGEOT DÉBARQUÉ

Peu à peu, nos confrères de la Métropole s'initient aux affaires malpropres auxquelles sont mêlés en Tunisie leurs représentants du genre de Mougeot, Pichon et Compagnie.

Dans un de ses derniers numéros, la *Démocratie de la Haute-Marne* offre un échantillon de minerai de la mine de Neheur à qui lui expliquera une ineptie débitée par Albin Rozet ou son cornac de Mougeot !

A propos de ce dernier, son journal *le Spectateur* l'a débarqué de sa direction, et pour qu'il n'y ait plus à s'y tromper, a changé son titre par celui de *Progrès de la Haute-Marne*.

SÉBASTIEN FAURE

Le grand orateur anarchiste a fait, cette semaine, à Tunis, une série de conférences qui ont attiré un auditoire considérable et obtenu un très vif succès.

Comme il fallait s'y attendre, la clientèle locale n'a point manqué de tenter de salir ce redoutable adversaire de l'Eglise, et par l'entremise de quelques-uns de ses plumitifs de sacristie, a traîné sur la claie le confrencier anti-clérical.

Ce dernier, dans quelques articles que publie notre excellent confrère *le Courrier de Tunisie*, a répondu aux arguments de ceux qui aboyaient à ses chausses, réduisant à néant leurs inepties et leurs calomnies et endommageant même assez fortement ses détracteurs.

LA TAXE PERSONNELLE

En dépit des efforts déployés par toutes les administrations en rapport avec le public pour aider à faire payer aux contribuables le nouvel impôt de capitation, les retardataires étaient encore assez nombreux.

Aussi, malgré un avis qui semblait formel, inséré à plusieurs reprises dans les journaux et avertissant les intéressés que la date du 31 mars était la limite maximale pour s'acquitter envers l'Etat, la Direction des Finances se vit-elle obligée d'accorder tacitement un délai d'un mois tout en multipliant ses rappels.

Comme le mois d'avril touche à sa fin, que les contribuables récalcitrants ne sont pas encore quantité négligeable et que l'on ne pourrait décemment sévir contre un si grand nombre, il est plus que probable qu'un nouveau délai sera encore donné, ce qui serait une mesure très équitable envers ceux qui arrivent péniblement à joindre les deux bouts.

REVUE LOCALE

Notre confrère de la *Dépêche*, M. G. Pondevaux, vient de voir accepter par la Direction du Casino Municipal une revue locale en trois parties, qui sera jouée cet été par la troupe du Palmarium, pour le recrutement de laquelle le directeur de la de se rendre en France.

PASSEZ L'ÉTÉ EN HAUTE-SAVOIE

jusqu'à fin septembre, pays admirable, et vous ne regretterez pas votre séjour en France.

Cure de lait, d'altitude, d'eau minérale. Pensions pour toutes les bourses. Habitants très accueillants. Excursions nombreuses, sur les lacs, sur les glaciers du Mont Blanc ou autres, le Voiron, le Salère, etc., etc.

Passer l'été en Haute-Savoie, c'est reprendre de la santé, des forces, de la vigueur pour affronter sans danger le climat débilitant de l'Afrique du Nord.

L'un et l'autre

Dans notre dernier numéro, nous avons dit qu'en parcourant par hasard une vieille collection de la *Vie Illustrée* datant de 1901, nous avions trouvé de curieux documents photographiques relatifs au célèbre rescapé des caves pékino-britanniques.

Nos lecteurs nous permettraient-ils de feuilleter, une fois de plus, la collection de cette même revue, où nous découvrons un autre personnage qui a été tout aussi néfaste pour la Tunisie et qui a également beaucoup déconsidéré le prestige français dans l'esprit des musulmans ?

Cet homme a, du reste, plus d'un point de similitude avec Pichon. Comme lui, il a été ministre. Comme lui, il est sénateur, comme lui aussi il est destiné, en janvier prochain, à être délégué du Luxembourg par des électeurs profondément écœurés des trafiquants d'influence qui journellement font intervenir la finance dans la politique et celle-ci dans la justice, comme Pichon, ce Père Conscriit à la veille d'être renvoyé à ses chères études, est sérieusement... mêlé — nous allions écrire compromis — dans des affaires de phosphates et de spoliations d'indigènes dans lesquelles la justice fourre chaque jour un nez de plus en plus indiscret.

Cet homme, on l'a reconnu, son nom est déjà sur le bout de toutes les lèvres : c'est Mougeot, l'ineffable Mougeot, dont nous nous entretenons, du reste, par ailleurs dans ce journal.

De ce qu'est l'homme et de ce qu'en vaut l'aune, nous nous en sommes souventes fois occupés dans la *Petite Tunisie Socialiste*. Ce que nous voudrions relater aujourd'hui, ce sont des traits de caractère de celui qui s'est fait le complice d'une bande d'Italiens pour dépouiller de malheureux Arabes, qui devraient plutôt s'attendre à une protection plus réelle de la part d'un ancien membre du Gouvernement de la République.

Ces traits de caractère nous les trouvons dans la demi-douzaine de belles gravures que la *Vie Illustrée*, dans son numéro 279 du 19 février 1904 (pages 336 et 337), consacre à un voyage que fit M. Mougeot, alors ministre de l'Agriculture, dans le Sud Tunisien.

Invité par le caïd de Gafsa à une chasse au mouflon, notre homme accepte. Le caïd, flatté de recevoir un tel hôte, mobilise le ban et l'arrière-ban de ses administrés, les uns pour servir d'escorte à l'ouïs français, les autres pour lui offrir le spectacle

Absinthe Supérieure PREMIER FILS

Agent général pour la Tunisie : Aug. DUCROS - Tunis

d'une belle fantasia, les plus loquaces, enfin, pour constituer une armée de rebatteurs par force, chargés d'amener du gibier à Son Excellence.

Le correspondant photographique de la revue parisienne, M. Léon Bouët, nous donne une saisissante photographie de cette quantité de bédouins lâchés à travers la brousse à la recherche des bêtes qui doivent avoir l'honneur de tomber sous les coups de fusil de l'auguste visiteur. Puis d'autres images nous représentent Mougeot posant complaisamment devant l'objectif, en train d'épauler son arme et de viser un gibier que nous ne voyons pas.

Une dernière grande gravure nous montre l'intrépide chasseur, à la fin de la journée, monté sur un amas de pierres et le pied posé sur un mouflon qu'il a abattu, prendre une attitude grotesquement héroïque et promener un regard dominateur sur la foule grouillante des Arabes qui font cercle autour de lui, qu'il se figure pâmés d'admiration devant ses exploits cynégétiques, mais sur les lèvres desquels on peut voir errer un sourire gouailleur devant ce vaniteux Roumi qui vient leur donner des leçons de chasse, à eux, les fils du désert !

Puis, daignant se départir de cette fière attitude, le grand homme en adopte immédiatement une autre. Il appelle le caïd et, d'un geste théâtral, lui remet la croix de la Légion d'honneur. Ici, nous citons la *Vie Illustrée* :

« En France, quand on est invité à une chasse, on allège son porte-monnaie en l'honneur des piqueurs. M. Mougeot, lui, décore le caïd de Gafsa. Pour remercier son hôte, M. Mougeot, qui peut se permettre des libéralités mal accessibles au commun des mortels, épingle sur le blanc burnous du caïd, le ruban rouge de la Légion d'honneur. »

Ces quelques estampes de chasse de Mougeot, qui semblent bien anodines et qui voudraient même être flatteuses, nous dépeignent, au contraire, l'homme sous son véritable aspect. Deux de ses « qualités » (?) y apparaissent, copieusement étalées : 1^o une fatuité de très mauvais aloi révélée par les poses tartarinesques qu'il prend devant l'objectif, et 2^o une ladrerie honteuse qui lui fait simplement donner une décoration au chef arabe, alors que les nombreux pauvres diables qui lui servent de rebatteurs s'attendaient tout au moins à quelques bienfaites piécettes blanches de la part du puissant *kébir* venu de Paris.

Les Arabes du bled ont dû avoir, ce jour-là, une pierre idée de la générosité française. Mais Mougeot devait leur fournir encore bien d'autres occasions plus sérieuses d'apprécier l'honnêteté et la bienveillance de certains gros requins qui n'ont de français que le nom et qui, comme nous l'avons dit au début de cet article, déshonorent et discréditent le nom et le prestige de notre Patrie dans l'esprit simpliste et quelque peu craintif des indigènes.

PETIT BILLET

ON NAIT A TOUT AGE...

Je découpe dans un journal d'avant-hier dimanche 26 avril, l'état-civil du 23 DÉCEMBRE (il n'est jamais trop tard pour bien faire !), et j'y lis ce que voici, textuellement :

ETAT-CIVIL du 23 décembre. — Municipalité :
Nécessaires. — Européens : Giuseppe Placenti, italien, 2 ans 1/2 ; Giovanna Diana, italienne, 20 ans ; Giovanna Sales, italienne, 3 mois ; Pénélope Bénéziario, grecque, 69 ans ; François Martini, français, 22 jours ; Rosaria Russo, italienne, 6 ans ; Léonardo Tambarello, italien, 21 ans ; Basilion Francesco, italien, 39 ans.
Musulmans : 11.

Je passe sur le léger retard (on a l'actualité que l'on veut), et je signale à l'attention de ces Messieurs de l'Académie science, ce phénomène collectif véritablement surprenant de naissances extra-tardives survenues fin 1913, et que notre grand quotidien n'annonce qu'au printemps de 1914 !

Naitre à 2 ans 1/2, comme Giuseppe Placenti, passe encore ! Mais venir au monde à 69 ans, telle cette bonne Grecque plus haut citée, cela outre-passe les bornes du miraculeux !

Fort heureux encore qu'un de ces nouveaux-nés ne fût pas israélite : la circoncision eût été quelque peu douloureuse ; l'opération n'aurait pas manqué de pittoresque...

Ali Babil.

Donnez votre Publicité à la "Petite Tunisie Socialiste"

PICHONNERIE

M. Briand s'est plaint de ce qu'on se fût permis de comparer avec le boulangisme le mouvement de recul dont il a pris l'initiative et la direction avec MM. Millerand et Barthou. Si l'on ne s'en tenait qu'aux manifestations extérieures, on trouverait, en effet, de très vives dissemblances. Je ne vois, par exemple, ni comte de Paris, ni cheval noir. Pour un civil, la revue de Longchamp n'est pas nécessairement un bon terrain d'apothéose. Si l'on s'en tenait à cet aspect de l'affaire, il faudrait reconnaître que M. Briand a raison. Mais tout un programme ne peut tenir dans un chapeau à plumes. Il est encore besoin d'une tête dessous, et si l'on vient à rencontrer dans le même bonnet les deux têtes — si différentes au crayon — de M. Briand et du général Boulanger, si leurs desseins s'expriment par une identité de critiques et de « programme », comment ne pas convenir qu'il existe, entre les deux opérations, un très fort lien de parenté ?

D'abord, le personnel est identique. Il se résume d'un mot : toute la réaction.

À la vérité, le duc d'Orléans ne donne pas de sa personne, comme a fait le comte de Paris. Il fut bien trop occupé à nous faire acheter sa forêt d'Eu. Cependant, tous ses hommes, au Parlement, sont entrés dans la partie. Dans la presse, M. Arthur Meyer, qui dit si joliment que son royalisme est son luxe, pour marquer qu'il pratique, en chrétien, le pardon des injures, apporte, sans abaisser son fanion royal, son concours au triumvirat. Le prince Victor continue de manifester, ainsi qu'il faisait autrefois. Son effort est surtout de littérature, et j'ai montré hier que sa dernière production témoignait d'un touchant accord sur le principe d'une autorité sans contrôle avec un notable académicien qui venait par hasard de conférer avec notre Poincaré. Pour le pape et ses curés, pourraient-ils ne pas travailler au succès de l'entreprise, quand on leur a déjà donné des gages avec la Pichonnerie du Vendredi Saint, comme par la tartuferie, à la Barthou, des manuels scolaires, et lorsqu'on les allèche d'une reprise des relations diplomatiques avec le Vatican, recommandée avec entrain par le même M. Hanotaux que devant.

(L'Homme Libre - G. CLEMENCEAU.)

Du même sur l'entrée de Pichon dans le Ministère Doumergue :

« L'exclusive à M. Pichon lors de la formation du dernier Ministère. Je l'ai démenti dans la presse et au Sénat lorsque M. de Lamarzelle crut pouvoir reproduire cette allégation, et mon dire fut confirmé par MM. Doumergue et Jean Dupuy. Quand on passe outre à de tels démentis, la bonne foi exige qu'on donne ses raisons. En des consultations de cette sorte, tout le monde sait, sauf le rédacteur du *Temps*, que les questions de personnes ne viennent qu'après les idées générales de gouvernement.

Mes visiteurs n'avaient pas besoin de m'interroger, je pense, pour connaître mon jugement sur M. Pichon, et je me demande où il faut avoir l'esprit pour demander d'un homme politique qu'il mette ses adversaires au pouvoir. Si l'on m'avait interrogé, j'aurais donné mon opinion, conforme à celle que j'avais exprimée publiquement. Mais on ne m'a pas interrogé, et qui dit le contraire, après mon démenti, altère la vérité : j'en suis fâché pour lui. De M. Delcassé il n'a pas été dit un mot.

L'EMPEREUR MOUGEOT bat de l'aile en Haute-Marne

Dans 257 jours, les électeurs sénatoriaux lui feront « une conduite de... Chaumont. »

Les actions du triste personnage qui a mis son mandat sénatorial au service des intérêts du Livournais Donegani, pour tenir en échec l'administration du Protectorat, par l'influence qu'il lui donne dans les sphères politiques, commencent à baisser dans son propre département, qui s'apprete, aux élections sénatoriales prochaines, à l'envoyer rouler dans la caisse aux... trépassés.

Sans lui, sans sa criminelle entremise, il y a beau temps que les cinq cents malheureux indigènes, victimes du plus abominable rapt, auraient recouvré la possession de leurs phosphates qu'ils revendiquent devant les tribunaux qui auront bientôt à se prononcer malgré le maquis de la procédure dans lequel la « Société des Phosphates Tunisiens » les a conduits pour retarder indéfiniment l'heure du règlement des comptes.

Voici l'article que nous trouvons dans le *Progrès de la Haute-Marne* (64^e année d'existence), du 19 courant :

AVANT L'ABDICACION

« L'Empereur est actuellement un potentat très embêté. Là-bas, en Tunisie, ça ne va pas du tout. La Société des Phosphates Tunisiens de Kalaâ-Djerda a des misères du côté de la justice et M. le sénateur Mougeot en est le président.

On a également de mauvaises nouvelles des « Mines de Nebeur ». La Société génoise, qui avait été refaite de 400.000 francs d'actions, a constaté que les échantillons prélevés ne contenaient pas plus de fer marchand que l'âme de Cailhau de scrupules.

Donc, le colosse aux pieds de phosphate est ennuyé. Il sent qu'au moment venu, nous ne le lâcherons pas et que tous les délégués sénatoriaux seront édités. Alors, il a résolu de lancer un coup de sonde dans ce qui forme le collège du suffrage restreint. Voici le procédé :

L'Empereur voudrait que les conseillers généraux et d'arrondissement langrois signassent (ça rime avec Gat Ignace de Loyola) un manifeste en faveur de son candidat Th. Viard.

Mais les tâtés n'ont pas l'air de vouloir mordre à la combinaison. Dame ! ils réfléchissent.

Qu'advierait-il, en effet, au cas où — comme c'est probable — M. Viard serait battu ? Ne seraient-ils pas quelque peu discrédités ?

Puis ils se souviennent du passé. Il n'y a pas bien longtemps, l'Empereur donnait Wilhèlem à 5 contre 1. Ce fut pourtant Roret qui l'emporta.

C'est pourquoi nous ne croyons pas au succès du stratagème de S. M. Mougeot 1^{er}.

Pauvre Empereur !... Que d'ennuis avant l'abdication.

Plus que 257 jours demain matin !

TARDIEU-PICHON

Les deux complices du coup manqué des 2.500.000 francs d'indemnité de la N'goko-Sangha, Tardieu et Pipar sa maison centrale !

On ne saurait croire jusqu'à quel point Poissy — quarante minutes de Paris — est une ville calme. A six heures de l'après-midi, elle dort déjà. Peut-être, de tout le jour, ne s'est-elle pas éveillée ? Devant la vieille église aux tours romanes, quelques enfants jouent aux billes ; devant la prison — qui tient à la fois de la ferme et de l'abbaye — des soldats jouent au bouchon ; de vieilles dames vont, à pas lents, le long des murs que les lilas fleurissent : une douce lumière baigne les maisons paisibles, les jardins déserts... Où se cachent donc les affiches électorales ? Il faut les chercher avec persévérance pour les découvrir, mais quand on est parvenu à forcer leur retraite, on ne regrette pas la peine que l'on a eue. Elles sont majestueuses, ces affiches. « A l'instar » des avis officiels, elles s'adornent de ces mots pompeux :

République Française
Liberté - Egalité - Fraternité

Elles voisinent avec de vastes placards à la typographie provocante, qui annoncent aux populations indifférentes de la 4^e circonscription de Versailles :

Vendredi 17 avril

À l'ancien théâtre des Pénitents de Meulan
M. Stéphen PICHON
sénateur, ancien ministre des Affaires étrangères,
soutiendra la candidature du citoyen
André TARDIEU
officier de la Légion d'honneur.

Ainsi, par les procédés de publicité qu'utilisent les tournées théâtrales, M. A. Tardieu, rédacteur au *Temps* et fonctionnaire honoraire, diplomate et homme d'affaires, bien connu sous la désignation : « l'homme de la N'goko-Sangha et de la Homs-Bagdad », tient à prouver aux électeurs qu'il n'a pas seulement ces relations fâcheuses qu'a révélées le procès de l'espion Maimont, son ami.

Pour conquérir une popularité, singulièrement rétive jusqu'à ce jour, M. André Tardieu a d'autres moyens encore. Ainsi, vendredi, quand M. Pichon fut par lui exhibé en grande pompe sur l'ancien théâtre de Meulan, tous les conseillers municipaux, généraux, d'arrondissement, reçurent par télégramme l'invitation de figurer

à un banquet qu'à la *Grande-Pinte* offrirait le candidat. Beaucoup acceptèrent — dam ! un fin dîner... « c'est toujours ça ». On « pinta » ferme, les vieillards eux-mêmes sentirent une ardeur juvénile bouillonner en leur corps ragaillardis, et à l'issue de la représentation, je veux dire de la conférence au théâtre, l'honorable M. Tardieu père chercha querelle à un adversaire de son fils, M. René Millet, conseiller général du canton de Marly, et peu s'en fallut que ces personnages graves et pondérés n'en vinsent aux mains...

Les Minotaures de l'Épargne

LA VÉRITÉ SUR LE CRÉDIT LYONNAIS

(suite du discours Meslier)

De ce pays de France, dont la plus noble tradition est faite de paroles de liberté et de gestes d'émancipation humaine, de ce pays dont le front fut, dans l'histoire, rouge de sang, mais jamais de honte (*applaudissements*), ces hommes ont fait, comme le rappelle tout-à-l'heure mon ami Rouanet, l'involontaire complice, mais réel cependant, des plus cruelles exploitations, des pires asservissements, et parfois des crimes les plus monstrueux.

C'en est assez, c'en est trop déjà ; car, grâce à leurs agissements trop longtemps supportés, ils ont jeté dans notre pays je ne sais quelle inquiétude économique qui désole aujourd'hui le peuple des champs. (*mouvements divers*.)

Ah ! messieurs, je comprends parfaitement ce, dans la quiétude que vous donne l'assurance de votre vie journalière, vous n'avez pas de souci et ne pensez pas à ceux qui, autour de vous, voient leur travail impuissant à leur assurer le nécessaire de la vie. Mais si nous parlons ici, c'est pour ceux qui, dans ce pays, sont des travailleurs, volés par des financiers dont trop souvent, les dirigeants se (*applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs*.)

Je vous demande la permission de répéter ce que nous avons déjà dit et ce que nous irons répéter partout, non point seulement à la tribune de cette Chambre, mais sur tous les points du pays où notre activité pourra nous mener : j'ai dit qu'ils ont arraché à la terre l'argent que l'effort du cultivateur en avait fait jaillir et cet argent, au lieu de se perdre dans des aventures étrangères, par la ruine même de la vie économique de ce pays, aurait dû trouver dans notre sol un utile emploi. (*applaudissements*.)

Et voilà que cette crise a avilité la valeur de la terre, voilà qu'elle trouble la circulation de ses produits ; voilà que la mévente désolée notre superbe Midi.

Voilà le déboisement, avant-coureur de la stérilisation du sol. (*C'est vrai ! Très bien ! sur divers bancs*.) Mais oui ! c'est un fait incontesté, et je m'étonne que cela ne soit pas connu de vous tous. (*applaudissements à l'extrême-gauche*.) Voilà le déboisement avant-coureur de la stérilisation du sol et de la mort de la civilisation. Cela est l'ultime aboutissant de toutes les manœuvres financières. C'est le résultat éloigné, mais certain ; et c'est contre cela qu'il faut que le Gouvernement agisse.

Je vous disais tout-à-l'heure que les capitalistes avaient faussé les rapports des choses et des hommes ; et le paysan se trouve ainsi, tout en étant propriétaire nominal encore de cette terre, en réalité exproprié d'elle. Il l'aime, cependant ; il ne peut, il ne veut la quitter ; il sait qu'en elle il ira dormir son dernier sommeil. (*très bien ! très bien !*) Et cependant, voilà qu'en raison de la misère qui le frappe, sans savoir exactement son origine, il lève la tête, il regarde à l'horizon pour voir s'il n'apercevra pas la trace de l'invisible voleur qui lui arrache ses richesses au fur et à mesure qu'il les produit. Il ne l'a pas trouvé encore.

Il ne l'a pas trouvé encore, mais sa curiosité et son intérêt augmenteront les forces de sa conscience, et demain, c'est lui qui parlera et c'est lui qui agira, soyez-en sûrs.

Messieurs, ce n'est point seulement sur le paysan, sur l'ouvrier agricole, sur le petit propriétaire — combien ici le mot de propriétaire est ironique

— que pèse l'immense détresse des choses amenées par les agissements des financiers, c'est aussi, et surtout peut-être, sur la population des villes, sur les populations industrielles, sur celles qui se livrent au commerce.

Toutes les ressources qui sont sorties du travail humain manufacturé, toutes ces ressources transformées en argent, si encore elle se réemployaient dans le travail humain pour le rendre plus doux à accomplir, plus fécond dans ses effets, plus court dans la durée, il y aurait là un résultat qui contribuerait au bien-être général de la civilisation. (*très bien ! très bien !*) Mais les pilliers d'épaves sont là, mais cette armée de démarcheurs dont parlait, il y a un instant, M. Rouanet, est sur pied ; et de même qu'ils sont à la foire où se vendent les produits agricoles, ils sont aussi à la porte des usines avec des paroles prometteuses de gros bénéfices. Ils ont développé cette idée — et ils ont presque établi cette fausse vérité monstrueuse dont nous souffrons — que la richesse n'est pas produite par le travail. Selon eux, elle résulte de la spéculation.

La production économique troublée condamne le laboureur à la lente, à la longue misère ; elle le fait souffrir, elle le fait mourir, elle le fait pauvre ; souvent, malgré lui, elle le laisse ignorant, tandis qu'il suffit d'une de ces spéculations, conclues en un coup de crayon, pour voir tomber aux mains d'un syndicat de capitalistes, ou dans le coffre-fort d'un seul, plus d'argent que l'effort de tout un département n'en peut produire en une année. (*applaudissements*.)

Et alors, le résultat est que la petite et même la moyenne industrie, manquant d'argent, disparaissent, que les chômages se produisent. Avec les chômages, ce sont les misères s'intensifiant, ce sont les tuberculoses se généralisant.

(à suivre)

Encore

la Compagnie algérienne

un peu partout la Cie Algérienne chez nos voisins d'Algérie.

La Compagnie Algérienne ne se contente plus d'ouvrir ses guichets aux émissions les plus aléatoires et les plus criminelles, voilà qu'elle a résolu aujourd'hui de semer ruines sur ruines dans cette Algérie, berceau de sa fortune et de sa prospérité, peut-être parce qu'elle a été échaudée dans le nouveau genre d'opérations où elle s'est lancée voici quelques années.

Une grosse affaire commerciale qui passionne depuis quelque temps l'opinion publique, s'est déroulée devant le Tribunal de Commerce de Sétif.

La Compagnie Algérienne poursuivait un notable commerçant de Saint-Arnaud et trois coobligés, en déclaration de faillite et en détournement de marchandises. L'une des parties était représentée par M^e Morinaud, maire de Constantine, président du Conseil général ; la Compagnie Algérienne, par M^e Cherbonneau.

À la demande de la Compagnie Algérienne, le client de M^e Morinaud répondait par l'organe de son défenseur, en une demande de 500.000 fr. de dommages et intérêts, qu'il n'y avait jamais eu d'avances consenties sur marchandises, puisque l'opération avait été faite d'accord avec le Directeur de la Compagnie Algérienne de Saint-Arnaud, M. Cassel, ainsi qu'il résulte des documents fournis par la défense.

L'opinion générale est que la déclaration de faillite, demandée par la Compagnie Algérienne, ne sera pas accordée, attendu qu'il n'y a pas de titres.

À ce sujet, deux vifs incidents se produisirent entre M^e Morinaud et Cherbonneau au sujet de la production d'une feuille de papier sur laquelle était inscrit une sorte de bilan de la situation du commerçant. La Cie Algérienne voulait bien croire à la véracité de ce document qui n'avait d'ailleurs aucun caractère officiel et n'était revêtu d'aucune signature, pour ce qui concernait les sommes dues par lui, mais d'un autre côté ne voulait pas tenir compte des estimations faites de ses biens immobiliers et mobiliers !

En fin de plaidoirie, M^e Morinaud fit le procès de la Compagnie Algé-

ÉVITEZ CES VALEURS!

*Ou franchement mauvaises,
Ou ultra-majorées,
Ou risquant des moins-values,
Ou courant à l'effondrement,
Ou lancées en marge du Code.*

rienne, qui, depuis quelque temps, accumule, par son intransigeance, ruines sur ruines. Il l'a publiquement rappelée au bon sens, à son dégoût à l'Algérie, pour qu'elle s'arrête enfin et ne persiste pas dans la voie néfaste et anti-algérienne dans laquelle elle s'est engagée.

Ce plaidoyer a été très goûté par les nombreux négociants présents à l'audience et qui, depuis quelque temps ont à se plaindre de la rigueur excessive de cet établissement financier qu'on appelle aujourd'hui la C^e Antialgérienne.

L'affaire a été mise en délibéré. Et le jugement est attendu avec la plus grande impatience dans toute la région et le département de Constantine.

Au Concours de Motoculture

Les différentes utilisations des tracteurs

Pour la dernière journée du Concours, M. Cohen, l'actif directeur de la Maison WALLUT, avait tenu à démontrer aux nombreux visiteurs, que les tracteurs Titan et Ransomes pouvaient se prêter à tous les travaux agricoles. Cette présentation, très intelligemment faite, permettait aux colons de se rendre compte en quelques instants, des services nombreux qu'il est possible de tirer de ces deux appareils.

Sur un espace suffisamment restreint, on pouvait voir les tracteurs Titan et Ransomes exécuter des labours profonds, des labours moyens, des labours croisés, ou haler des trains de herbes, des pulvérisateurs à disques, etc. On admira beaucoup l'ingénieux dispositif adapté par la Maison Wallut à ses fameuses moissonneuses-lieuses Mac-Cormick, pour permettre la traction simultanée de quatre machines au moyen de la force mécanique; chaque machine travaillait sur une largeur de 1^m80, il est donc pratiquement possible, avec les timons spéciaux de la Maison Wallut d'assurer, avec 4 lieuses, une largeur totale de coupe de 7^m20. Signalons, en passant, que ces lieuses possèdent un perfectionnement remarquable, les rabatteurs à moulinets, supplémentaires aux autres systèmes de rabatteurs. Ce dispositif a séduit tous les agriculteurs et les avantages ont été démontrés devant un nombreux public aux élèves de la Ferme-Ecole de Djédaïda venus au Concours avec leurs professeurs.

La Maison Wallut, dont on connaît la puissante organisation, qui possède toujours en disponibilité dans ses entrepôts, toutes les machines agricoles et les pièces de rechange qui leur sont nécessaires, était la seule à Tunis capable de réaliser un ensemble aussi parfait et aussi complet; elle est, au surplus, mieux que quiconque, au courant des procédés vraiment pratiques de culture mécanique, question qu'elle étudie depuis très longtemps et qu'elle a maintenant mis au point aussi parfaitement que possible; tous les agriculteurs se souviennent que, de toutes nos maisons tunisiennes, elle fut la première à conseiller et à propager, au prix de gros sacrifices, la motoculture et c'est toujours à elle que s'adressent les agriculteurs sérieux désirant appliquer, dans leurs exploitations, les formules les plus nouvelles, les plus perfectionnées et les plus économiques, pour tous les travaux agricoles.

Nous la félicitons du beau succès qu'elle obtint au Concours de Chaouat, de l'intérêt qu'elle a su inspirer à tous ses visiteurs, succès qui revient pour une partie à son actif et compétent directeur, notre ami M. S. Cohen.

L'Aiglon

On a essayé, sur différents tracteurs du Concours, entre autres sur le Titan et le Ransomes, une huile préparée spécialement pour le graissage du matériel agricole par la Raffinerie des corps gras Aiglon, d'Aubervilliers (Seine). Ces essais ont été tout-à-fait concluants et prouvent qu'on ne peut en présenter de mieux dans cet ordre d'idées.

La Raffinerie Aiglon est représentée à Tunis par M. Victor Hagège, agent dépositaire, 41, rue Es-Sadikia.

CROCK-NOTES

Le Maroc et la C^e P.-L.-M.

Le développement économique du Maroc, dont le rapide essor s'accroît de jour en jour, l'importance croissante du trafic avec le continent dont il est la conquête, notamment par la voie de Marseille, ont décidé la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée à confier la charge de ses intérêts, dans ce pays, à l'un de ses Agents supérieurs.

Elle vient de créer, à cet effet, un poste de représentant au Maroc qu'elle a confié à M. Marc de Mazières, inspecteur commercial, en résidence à Casablanca.

M. de Mazières, qui s'est consacré, depuis quelques années, à l'étude des problèmes économiques de l'Afrique française du Nord, en général, a acquis une compétence particulière en ce qui concerne les questions du Maroc, au cours des missions dont il a déjà été chargé dans ce pays.

M. de Mazières sera à la disposition du public pour le renseigner, soit verbalement, soit par écrit, sur toutes les questions intéressant le trafic des voyageurs et des marchandises entre le Maroc et la Métropole par la voie de Marseille, sur les nombreuses attractions du réseau P.-L.-M. villes d'eaux, centres de villégiature, etc., sur les sites intéressants qu'il dessert, les curiosités à visiter, les nombreuses excursions que facilitent si agréablement ses services automobiles: route des Alpes et du Jura, des Cévennes, etc., etc.

Courses de Tunis

A l'occasion des Courses hippiques qui auront lieu à Tunis dimanche prochain 3 mai, des billets d'aller et retour de toutes classes portant réduction de 50 % sur les prix du tarif général seront délivrés sur Tunis par toutes les gares du B.-G.

Ces billets seront valables à l'aller les 30 avril, 1^{er} et 2 mai pour tous les trains et le 3 mai pour tous les trains arrivant à Tunis jusqu'à 14 h. 3⁰.

Au retour, ces billets seront valables le 3 mai pour les trains partant de Tunis après 16 heures, et les 4, 5 et 6 mai pour tous les trains.

A cette même occasion, les chevaux, ainsi que leurs propriétaires et conducteurs, bénéficieront des prix et conditions des tarifs spéciaux G.V. n° 12 bis et P.V. 29 bis, chapitre II.

Dans la Mutualité

L'assemblée générale de la Fédération des Œuvres de Mutualité de la Régence a eu lieu la semaine dernière, pour le renouvellement du Comité.

Nous avons relevé avec plaisir, parmi les nouveaux élus, les noms de nos amis MM. Isaac Lévy et Victor Attal, les altruistes bien connus, à qui nous adressons nos félicitations.

Ajoutons que la Fédération tunisienne travaille activement à l'organisation du IV^e Congrès de la Mutualité Coloniale, qui se tiendra à Tunis l'année prochaine.

Au B.-G.

A partir du 15 mai prochain, les modifications des trains du réseau à voie étroite de la Compagnie des Chemins de fer de Bône-Guelma et Prolongements:

Relations Tunis-Nabeul. — Le train partant actuellement à 5 h. 19 de Nabeul pour Tunis ne circulera plus avec son horaire actuel que pendant l'été (15 mai-31 octobre); il sera remplacé pendant l'hiver (1^{er} novembre-14 mai) par un train partant de Nabeul à 6 h. et arrivant à Tunis à 9 h. 16. Le train quittant actuellement Nabeul à 15 h. 08 ne partira plus de cette gare qu'à 16 h. 17, de telle sorte que les voyageurs à destination de Tunis n'auront plus à attendre pendant près d'une heure et demie à Bir-bou-Rekba le train correspondant venant de Sfax.

Relations Tunis-Menzel-bou-Zelfa. — En raison de l'avance donnée à l'horaire du train partant le soir de Tunis pour Nabeul, le train correspondant sera également avancé de Fondouk-Djédaïda à Menzel-bou-Zelfa; départ de Fondouk-Djédaïda à 18 h. 14, arrivée à Soliman à 18 h. 31 et à Menzel-bou-Zelfa à 18 h. 50.

Relations Tunis-La Laverie. — Par une diminution du stationnement à Djebel-Djeloud, le train (8) 21 de Tunis à La Laverie ne partira de Tunis qu'à 8 h. 58 au lieu de 8 h. 55.

Concours de Mateur

A l'occasion du Concours d'animaux d'espèce bovine qui aura lieu à Mateur le 3 mai prochain, des billets d'aller et retour de toutes classes portant réduction de 50 % sur le prix du tarif général, seront délivrés sur Mateur par toutes les gares du réseau tunisien de la Compagnie Bône-Guelma. Ces billets seront valables, à l'aller, pour tous les trains les 1^{er} et 2 mai et le 3 mai pour tous les trains arrivant à Mateur jusqu'à 15 heures. Au retour, ces billets seront valables le 3 mai pour les trains partant de Mateur après 17 heures et les 4 et 5 mai pour tous les trains.

Inauguration

Aimablement invités à assister à l'inauguration de la Clinique dentaire de M. Steining, nous avons regretté que des obligations prises par ailleurs nous en aient empêché.

Nous adressons à M. Steining tous nos vœux de plein succès.

Candidats fœcétieux

Un journal illustré s'est amusé, cette semaine, à relever toutes les candidatures joyeuses qui se sont manifestées en France à l'occasion de la grande consultation législative.

Il y en a de très amusantes. Ainsi, il y a un brave citoyen qui n'a qu'une idée fixe: la défense des journalistes. Il déclare qu'« aussitôt élu, il exigerait que les journalistes fussent invités à tour de rôle à la table du Président de la République. On établirait un roulement pour cette fa-

veur insigne... ». Et dire qu'il y a eu des confrères assez ingrats pour oser se gausser de cet ami désintéressé, plutôt que de le soutenir.

Un autre candidat, à Laon, avait une idée plus originale et non moins généreuse. Il était, en effet, l'inventeur du tube vinicole sous-marin d'Alger à Marseille. Il proposait de creuser sous la Méditerranée une canalisation au moyen de laquelle on aurait refoulé en France tout le vin d'Algérie-Tunisie. Cette idée très américaine n'eut pas l'heur de recueillir l'approbation des électeurs laonnais. Mais pourquoi diable cet homme se présentait-il en France au lieu d'aller solliciter les suffrages des viticulteurs algériens?

Un autre affichait cette profession de foi:

« Electeurs! Vous devez être dégoûtés des promesses qui vous sont faites, que vous savez parfaitement ne jamais être tenues par ceux qui les font. Je prends envers vous l'engagement formel d'employer tout mon temps et tous mes efforts à soutenir mes intérêts, à faire progresser ma fortune, plutôt vague pour le moment. Une fois servi et mon avenir assuré, ce qui n'est que juste, je jure devant Dieu et devant les hommes de m'occuper de vous dans mes moments perdus. Electeurs, votez pour moi! »

Que de candidats pensent comme celui-là, qui n'osent imiter cette rude franchise.

La race joyeuse des candidats fantaisistes n'est point abolie. Elle se perpétue et demeure, aux jours de bataille électorale la fidèle gardienne de nos traditions de belle humeur.

Pour finir

Le jeune Créteineau, digne fils de son ineffable père, passe le Conseil de revision. Le major lui demande:

— Avez-vous quelque infirmité?
— Oui, monsieur le major, je suis myope.

— Prouvez-le moi.
— Oui, vous voyez bien ce clou, là-bas, dans le mur... Eh bien, je ne le vois pas!

Spectacles et Concerts

Casino Municipal de Tunis (PALMARIUM)

Directeur artistique: Charles Afrigan

Mardi 30 Avril 1914

Immense succès de:
LA BONELLI, dans ses merveilleux panneaux décoratifs lumineux. — Laure NETTY, diseuse à voix. — M. GALASS, dans son numéro d'ombromanie illustrée. — ROSEL, diseur fantaisiste. — Svéline PERRY, chanteuse à diction.

Miles Myrtil, Alberte, Lucette, Nihah, Blondine, Lily Darzieux.

PALMA-CINÉMA.

Vues nouvelles et inédites.

Vient de paraître:

Libérez les Indigènes

ou Renoncez aux Colonies

PAR CHARLES DUMAS, député

Eugène Figuière, éditeur, 3, rue Cornelle, Paris. — Prix: 3 fr. 50.

En vente aux bureaux du journal

Mesdames
HEMAGENE TAILLEUR
Quartier:
Epoques Douleuruses, Irrégularités, Retards, Suppressions.
Seul produit scientifique adopté par les Hôpitaux de France et de l'Étranger
Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1^{re} classe.
Avis: Profitez de l'essai gratuit de 15 jours. Remboursement des Hôpitaux de Paris, Offices d'Hygiène.
Le FLACON dans toutes les Pharmacies de France 2.25
P. a. mandat 2.25. Brochure explicative gratuite à demande adressée à P. TAILLEUR, 111-113, rue de Valenciennes (N.-O.-M.).

Dépôt principal à Tunis:
Pharmacie FATTACCIOLI, avenue de France, 7

Lire:

L'Humanité

Directeur: Jean Jaurès

Le Courrier Européen

Directeurs: A. Morizet et Paix-Séailles
90, rue de Varenne — Paris

LES HOMMES DU JOUR

Directeur: Henri Fabre
20, rue Jean-Jacques Rousseau — Paris

LE BONNET ROUGE

Quotidien
8, boulevard des Italiens — Paris

La Bataille Syndicaliste

Quotidienne
10, boulevard Magenta — Paris

SOCIÉTÉ DES PHOSPHATES TUNISIENS

Partis de la Mohamédia.
Salines de Tunisie.
Salins de Tunisie
Société des Minerais Tunisiens Djebel-Kébouch.
Mines de fer de Douéria.
Mines de fer de Nebeur.
Sidi-Driss.

Papeteries de la Régence.
Société des Pâtes d'Alfa.
Mines de Zaghouan.
Mines de Djebel-Mrlah.
Phosphates de Maknassy.
Djebel-Lorbeus.
Nitrates Tunisiens.

A. DISEGNI Receveur de Rentes

2, Avenue de France, 2 — TUNIS.

TOUTES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

MAISON DE CONFIANCE



RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales

Arrosage — Distribution d'eau

PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2 TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'École Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.

Téléphone 553

Absinthe Berger

FABRICATION ET QUALITÉ SUPÉRIEURES

AVIS

M^{me} Shenllenberg, ex-associée de M. Camille, prévient le public qu'elle a ouvert une Crèmerie ayant pour titre *Au Déjeuner Parisien*, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de la Poste.

Café au lait, Chocolat, Œufs, Plats du jour. Service très soigné.

J. A. Bembaron

9, rue Es-Sadikia — TUNIS

Pianos Pleyel

et BOISSELOT

Vente-location à partir de 225 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire DACTYLE

300 fr. avec facilités de paiement

INDUSTRIE FUNÉRAIRE

FÉLIX FISCHER

13, route de L'Ariana (en face du Cimétière) TUNIS

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, PROPRIÉTAIRE

9, avenue de Carthage - Tunis

Repas à la carte et à prix fixe

Pension: 55 francs

L'Indicateur Tunisien 1914

1.760 pages. — Prix 10 francs

10 fr. 60 pour la Tunisie, 11 fr. 25 pour la France et l'Algérie.

En vente à Tunis, 2, avenue de Paris et dans toutes les librairies, et à Paris, à l'Office Tunisien, 19, rue Tronchet.

Imprimerie Spéciale de la *Petite Tunisie Socialiste*

Le gérant: J. Giannitrapani.

MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Au Flamant Rose. M. BLANC, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face de l'Hôtel de Paris. - Pelletterie, Fourrures. Prix modérés.

Gravure administrative et commerciale. L. BERENGER, 11, rue Al-Djazira. Timbres en caoutchouc. La plus ancienne et la plus importante maison de Tunis.

Grand Dépôt de Poterie, Faïence, Porcelaine, Verrerie, Quincaillerie, Lampisterie. Maison MARTINEZ frères, rue d'Italie, 28, Tunis.

Pavillon Beau-Séjour. Carthage-Station Restaurant de premier ordre. E. Giraud, propriétaire.

Grand Café-Restaurant-Brasserie de Paris. J. BILLIANT, propriétaire. — Bières Pousset. Champignoles et Spatenbrau.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSBIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe. Avenue Jules Ferry.

Salon de Coiffure, Albert Lévy, 10, rue du Bon-Secours. Spécialité de tresses et nattes. Parfumerie, dentifrices, bimbeloterie, cordes de mandoline et de guitare. Maison de 1^{er} ordre. Prix réduits.

Imprimerie de l'Orient, 40, rue des Maltais. Travaux typographiques en tous genres et en langues étrangères.

SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation et voyez la vue heureuse autour de vous sans l'entendre, hélas! allez en toute confiance voir les appareils ACOUSTICON qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide, grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A: GENERAL ACOUSTIC COMPANY 6, rue de Hanovre, PARIS

LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE

se trouve en France:

à Paris: au kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face du Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix);

chez Madame Vauriot, bibliothèque de la gare P.-L.-M. (sous le buffet);

et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer.

Dans les gares de: Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perrache, Avignon, Valence, Dijon, Vichy, La Roche (Yonne), Saint-Germain-des-Fossés, Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Lons-le-Saunier, Bourg, Annemasse, etc.

Le Courrier Européen

HEBDOMADAIRE

Politique - Littérature

Questions - Sociales - Actualité

COMITÉ DE DIRECTION:

B. PÉREZ GALDOS Charles SEIGNOBOS
Georg BRANDES Giuseppe SERGI
Gabriel SEAILLES Marcel SEMBAT
Paul MILIUKOFF Edouard BERNSTEIN
Emile VANDERVELDE

Le *Courrier Européen* est la revue qui, par la variété des sujets traités, la renommée des auteurs, la sûreté de sa documentation, l'originalité de ses enquêtes, la diversité de ses informations, s'est acquis une réputation mondiale.

Le *Courrier Européen* constitue un recueil du plus haut prix pour quiconque s'intéresse aux grandes questions politiques, économiques et sociales qui se posent dans les divers nations.

Le *Courrier Européen* est la seule revue internationale qui seche rester parisienne.

= 16 PAGES =

illustrées par le crayon des meilleurs Artistes français

ABONNEMENTS: France et Colonies. Un an, 10 fr. Six mois, 6 fr. Union postale. Un an, 12 fr. Six mois, 8 fr.

Le *Courrier Européen* rembourse intégralement le montant de son abonnement par des

= PRIMES =

entièrement Gratuites

Numéro spécimen gratuit sur demande

Bureaux: 8, B^e des Italiens, PARIS

VINS en Gros - René LAVAU

Avenue de Carthage, 41 - TUNIS

es MEILLEURS VINS de TUNISIE
Cinq Médailles d'Or Paris
Grand Diplôme d'Honneur Londres
Grand Prix Bruxelles
Hors Concours Roubaix-Tunis
Membre du Jury Gand

SPÉCIALITÉ
Vins Blancs de TUNISIE
CARTHAGE rouge et blanc
et MUSCAT

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléphones : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

Vins, Eaux-de-vie du Domaine Potinville de F. BERNET

TUNIS -- 23, rue d'Italie, 23 -- TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

Les Placements Exceptionnels
5 % net d'impôt, sans courtage
ou commission quelconque, constituent un placement
exceptionnel. C'est le cas du

BON DE CAISSE
qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la
Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

Maison de PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, artificier
Fournisseur de S. A. le Bey et de la ville de Tunis
Magasin de Vente : 35, Avenue Jules-Ferry - TUNIS
Torches en feu de couleurs pour retraits aux flam-
beaux - Spécialité de signaux pour la Marine
et les Chemins de fer
Mèches de sureté pour Mines
Fabrique à Borgel, route de La Goulette
TÉLÉPHONE 430

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixe
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques
ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, sous-
criptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit cir-
culaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.
Dépôts à vue : 2 0/0
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 4 ans) : 3 0/0
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition
du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de proprié-
tés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux
déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ
Emission de chèques et de lettres de Crédits - Chan-
ge de Monnaies - Garde de Titres et Objets précieux
- Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de
banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Fon-
cier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises
Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphi-
ques, Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays, Location
de Coffres-forts, Changes de monnaies étrangères, Dépôts de
fonds à échéances fixes, Un an à 4 ans 3 0/0.
Dépôt à vue, Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agence en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAJ
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts
- Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avan-
ces sur marchandises et connaissements - Crédits documen-
taires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations
de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avan-
ces sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte
de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres
de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France
et de l'Étranger.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille
d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours
Paris 1900.

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels,
les Marines de guerre et Marchande,
les Automobilistes, les Aviateurs, etc.
graissent leurs machines avec les Huiles Minérales
Américaines

VACUUM MOBILOL

Marque "GARGOYLE",
et reconnaissant Tous la supériorité des Lubrifiants fabriqués
par la
"VACUUM OIL COMPANY",
Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie,
la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc.
Transport de passagers, de dépêches et de Marchandises.
ARRIVÉE de MARSEILLE tous les dimanches à 9 h. s.
- à MARSEILLE tous les Mercredis à 5 h. 15 matin.
- de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.
de la COTE TUNISIENNE, Tripoli, Djérba, Gabès, Sfax,
Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30.
DÉPART de TUNIS pour MARSEILLE tous les lundis, à 3 h. s.
- de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et
TRIPOLI, tous les mercredis à midi.
- de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis 10 h. m.
- de MARSEILLE pour Tunis tous les mercredis à midi.
- de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Mo-
nastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djérba, Tripoli tous
les vendredis à 8. soir.
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax,
Djerba Zarzis et les Bibans et retour par les mêmes escales
(sauf modifications).
La Compagnie accepte avec connaissements directs les mar-
chandises à destination de Toulon, Cannes, Nice et tous les
points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dun-
kerque.
La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets
de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence,
à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents Principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Compagnie Générale Transatlantique SERVICES POSTAUX RAPIDES

Arrivées et Départs de la Semaine :
ARRIVÉES
Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte
Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.
Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.
Vendredi à minuit, service, rapide de Marseille.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli,
Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et
Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.
DÉPARTS
Dimanche à midi, service direct pour Marseille.
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide pour Sfax et Sousse.
Mercredi à midi et demi, serv. rap. pour Bizerte et Marseille.
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et
Saint-Nazaire par transbordement.
N.-B. -- Un service de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-
Nazaire à lieu toutes les 5 semaines.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la
Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

Chaussures FAURE

solides pour la marche et la campagne
Chaussures FAURE
habillées pour soirées
Chaussures FAURE
Pantoufles élégantes, sabots, galoches, chaussons
Chaussures FAURE
Dames, Messieurs, Fillettes et Garçonnetts
14, rue d'Italie, 14 - TUNIS Succursale à BIZERTE

Restaurant du Japon

C. Fiorini & C. Falorni, propriétaires
7, rue Amilcar, 7 - TUNIS
Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cui-
sine Italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS
Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et
Vins de Chianti.

R. WALLUT & Cie

(R. WALLUT, G. HOFFMANN, associés)
89, rue de Portugal - TUNIS



Catalogue spécial franco sur demande

VILLA DE L'ARCHET HOTEL, PENSION DE FAMILLE

à Saint-Cergues (Haute-Savoie)
Chambre & Nourriture comprise, 4,50, 5 et 6 fr. par jour
Cure d'air - Situation agréable, aux pieds des Monts Voirons
Vue splendide. - Beaux Ombrages. - Confort et Cuisine soignée.
Centre d'Excursions
A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. - A proximité de
Genève, Thonon, Evian, etc. Chambre noire pour photographie
Conditions spéciales pour Famille
Écrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues (Hte Savoie)
ou au journal pour les renseignements

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 - TUNIS
Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix
très réduits. - Formalités en douane. - Assurances Maritimes.
- Embarquements et débarquements.
- Avances sur marchandises. - Transports pour tous pays à
fortuit. - Garde-meubles assuré. - Billets circulaires. - Bil-
lets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises
et étrangères, correspondants partout.
Emballage de mobiliers. - Maison de Confiance.
Entrepôts : Avenue de Londres prolongée ; 30, rue de Mont-
pellier et rue du Caire Téléphone 190

L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé
Les plus Hautes Récompenses aux Expositions
Pour tous renseignements, s'adresser chez :
M. P. LECLERQ & C^{ie}
Avenue de Carthage - TUNIS

Grande Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie Anglaise et Viennoise

Wagner & Cie
TUNIS - 24, rue d'Italie - Avenue de Paris, 8 Téléphone 4.49

Pain Français. - Pain de Ménage. - Spécialité de Pain Viennois. - Pain Anglais pour Sand-
wichs. - Bricches et Croissants. - Zwiebacks. - Grissini de Turin. - Nouilles fraîches. -
Farines. - Pâtisserie de premier ordre. - Confiserie et Chocolats des premières marques. -
Glaces et Sorbets sur commande. - Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages. - Carton-
nages de luxe. - Articles pour Etrennes.
Dépôt exclusif des Produits alimentaires antidiabétiques de la Glutinerie Saint-Louis de Marseille
Service à domicile - Expéditions d'Intérieur
- PRIX SPECIAUX POUR LES HOTELS ET RESTAURANTS -
SUCCURSALE à SOUSSE : Rues du Marché et Villedon.

BATTAGES

BRIQUETTES MERTHYR

Monopole exclusif :

Société Commerciale Tunisienne 31, rue Es-Sadikia
TUNIS
Tunis - Bizerte - Sousse

TUNISIA - PALACE

Hotel de premier ordre
Lumière électrique
150 CHAMBRES & SALONS
Hôtel de premier ordre
Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du Littoral Africain -- Jardin d'Hiver
Seul Hôtel à Tunis avec Ascenseur
Tout confort moderne